

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION DE SALLES MUNICIPALES

Pour la salle Rosa Bonheur, la demande doit être déposée au moins 6 mois avant l'événement

IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Code postal / Ville : _____

Téléphone : _____

Adresse mail : _____

Statut : Particulier Association Entreprise

CHOIX DE LA SALLE & NATURE DE LA MANIFESTATION

Salle La Grange ; 3 rue Pasteur, La Norville - capacité d'accueil : 30 pers.

Salle Rosa Bonheur ; 5 bis allée de la Croix Saint-Claude, La Norville - capacité d'accueil : 100 pers.

Date souhaitée : _____

Ces dates sont-elles flexibles ? Oui Non

Si oui, le service vie associative prendra contact avec vous afin de vous proposer d'autres dates en cas d'indisponibilité de la salle à la date demandée.

Type de période :

Grand week-end (du vendredi 14h au lundi 9h)

Petit week-end (du samedi 8h au lundi 9h)

Demi-journée (de 8h à 12h, de 10h à 14h ou de 14h à 18h)

Journée (de 8h à 18h)

1 journée + 1 soirée (de 8h à 8h le lendemain)

Manifestation prévue : _____

Nombre estimé de participants : _____

ATTENTION : Cette demande ne vaut pas accord par la collectivité.

Je m'engage à ne pas servir de prête nom et à respecter la capacité maximum d'accueil des salles.

Fait à _____ le _____

Signature du demandeur

signature numérique acceptée

Cadre réservé à l'administration

Arrivée en Mairie le : _____

Réservation accordée

Réservation refusée pour le motif

suivant : _____

Signature

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion des salles communales.

Ces données ne font pas l'objet d'une communication extérieure. Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à : Madame le maire - Hôtel de ville - 1, rue Pasteur - 91290 La Norville.

Service Vie associative - 01.69.26.19.00 - vieassociative@lanorville91.fr

LES SALLES MUNICIPALES DE LA NORVILLE

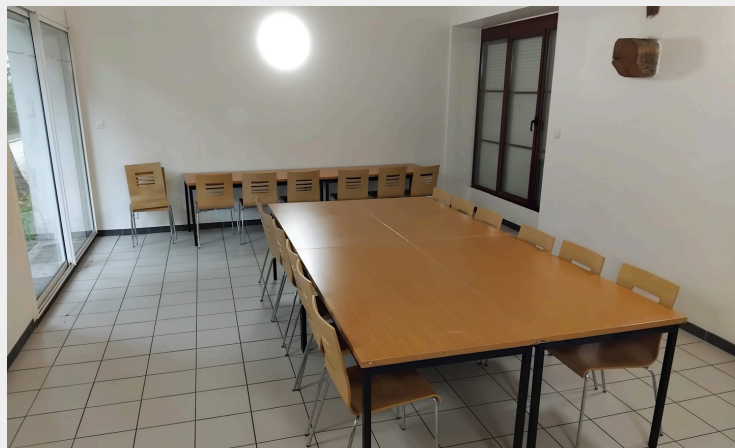
Les salles municipales sont équipées de mobilier et ont une capacité d'accueil limitée. Elles peuvent être visitées sur rendez-vous.

Merci de contacter le Service vie associative (01 69 26 19 00) pour visiter les salles.

Salle La Grange

3 rue Pasteur, La Norville

Capacité d'accueil : 30 pers.



Période de location	NORVILLOIS
Week-end Du samedi 9h30 au lundi 8h30	105 €
Journée (hors week-end) De 9h au lendemain 9h	63 €
Verre du souvenir	63€

La location comprend la mise à disposition de 30 chaises, 6 tables, un micro-ondes et un réfrigérateur ainsi que l'accès non privatisé aux sanitaires et au parc de la mairie.

La vaisselle n'est pas fournie aux utilisateurs des salles. Il est interdit d'installer du matériel de cuisson dans le bâtiment (four, barbecue, bouteille de gaz, etc.).

La mise à disposition de la salle La Grange est strictement réservée aux habitants de la commune.

Salle Rosa Bonheur

5 bis allée de la Croix Saint-Claude, La Norville

Capacité d'accueil : 100 pers.



PÉRIODE DE LOCATION	NORVILLOIS	EXTERIEUR
Grand Week-end Du vendredi 14h au lundi 9h	770€	1 800€
Petit Week-end Du samedi 8h au lundi 9h	703€	1 650€
Tarifs en semaine, uniquement du lundi au jeudi		
De 0 à 3h	94,50€	138€
Demi-journée De 8h à 12h, de 10h à 14h ou de 14h à 18h	141,80€	207€
Journée De 8h à 18h	231€	333,50€
1 journée + 1 soirée De 8h à 8h le lendemain	462€	701,50€
Supplément fêtes de fin d'année Noël et Jour de l'an	+157,50€	Pas de location

La location comprend la mise à disposition de 100 chaises, 18 tables rectangulaires (180 x 80 cm), un vidéoprojecteur et un système de sonorisation avec six enceintes, connexion Bluetooth, lecteur CD et micro.

La salle dispose d'une cuisine équipée (évier, plan de travail, réfrigérateur, micro-ondes, lave-vaisselle, chariot de service et étuve électrique) ainsi que d'un bar doté d'un réfrigérateur et d'un congélateur.

La vaisselle n'est pas fournie aux utilisateurs des salles. Il est interdit d'installer du matériel de cuisson dans le bâtiment (four, barbecue, bouteille de gaz, etc.).

Le dossier de réservation doit comporter le formulaire de réservation dûment rempli, une copie de la pièce d'identité, un justificatif de domicile datant de moins de trois mois, une attestation d'assurance responsabilité civile, ainsi qu'un acompte correspondant à 30 % du montant de la redevance.

Service Vie associative - 01.69.26.19.00 - vieassociative@lanorville91.fr